

TOPONYMIE ET MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les noms de rues à Bruxelles

- Chantal Kesteloot -

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'espace public s'est couvert de multiples traces du conflit, qu'il s'agisse d'inhumations dans les pelouses d'honneur des cimetières communaux, de monuments, de modifications de noms de rues voire de nouvelles rues dans un contexte d'urbanisation. Qu'en est-il au lendemain de 1945 ? La mémoire de la Seconde Guerre a-t-elle supplanté celle de la Première ? À travers le cas bruxellois, nous envisagerons ces traces en nous centrant sur la toponymie de la capitale. Dans un premier temps, l'étude des champs mémoriels s'est fort logiquement concentrée sur les mémoires nationales et régionales¹. Depuis quelques années, l'angle local est de plus en plus privilégié même si, à quelques exceptions près, ce sont principalement les monuments qui ont été étudiés². Dans un pays où l'autonomie locale est une tradition particulièrement bien ancrée, il est intéressant de voir si la mémoire s'y développe de façon autonome ou si elle s'inscrit d'une pièce dans des paradigmes plus larges, en d'autres termes épouse-t-elle les contours d'une mémoire patriotique qui s'enracine sur le long terme.

La question de la mémoire spécifique des guerres dans l'espace urbain est un énorme chantier dont nous n'évoquerons ici qu'un aspect. Cette question mériterait néanmoins une large étude couvrant les deux conflits mondiaux et l'ensemble des initiatives mémorielles à l'instar de ce qui existe, par exemple, pour Berlin et Paris pour la Première Guerre mondiale³. Pour Bruxelles, un aspect de cette politique mémorielle – le rituel des fêtes nationales et commémoratives – a fait l'objet d'une thèse de doctorat mais qui se focalise essentiellement sur les enjeux linguistiques et communautaires de ces rituels⁴. Notre propos portera sur un autre aspect de cette politique commémorative, à savoir les attributions toponymiques dans les communes bruxelloises en référence à la Seconde Guerre mondiale⁵. Il s'agit à la fois d'envisager les choix qui ont été faits mais aussi les distorsions, les refus ou les oublis.

I. De l'importance et de l'intérêt des noms de rues

Donner des noms aux lieux apparaît comme une démarche légitime à la fois sur le plan pratique mais aussi dans une perspective d'appropriation et d'organisation de l'espace public. Dans certaines régions du monde, la localisation des rues se fait sur base de simples numéros mais une telle démarche ne correspond pas à la tradition européenne. Au contraire, les noms de rues y apparaissent comme un instrument identitaire et politique auquel les pouvoirs locaux sont très attachés.

En Belgique, après la création de l'État, de nombreuses villes ont baptisé des rues en relation avec l'indépendance. Bruxelles a puisé dans la rhétorique révolutionnaire quantité de noms et de faits qui sont apparus comme d'autant plus légitimes que la révo-

1. Voir notamment P. LAGROU, *Mémoires patriotiques et Occupation nazie*, Bruxelles, Complexe/IHTP-CNRS, 2003 et tout récemment B. BENVINDO & E. PEETERS, *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit. 1945-2010*, Bruxelles, 2012 et O. LUMINET (dir.), *Belgique – België : un État, deux mémoires collectives*, Wavre, 2012. 2. En ce qui concerne les pratiques toponymiques et mémorielles, signalons notamment B. DHUYVETTER, *Mémoire de pierre, mémoire de guerre : monuments, plaques, stèles et noms de rues à Mouscron. 1914-1918. 1940-1945*, Mouscron, 1990, 413 p.; M. PIERRE, *Les monuments aux morts, les plaques et les stèles commémoratives, les noms de rues de la Première et de la Seconde Guerre mondiale dans les communes de Virton et de Tintigny*, mém. lic. en histoire, UCL, 1992; E. VERBEKE, *Een verleden in steen. Monumenten, gedenkplaten en straatnamen die refereren naar de Holocaust in Vlaanderen en in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*, masterscriptie, UGent, 2008-2009; M. BEYEN, "Alleen nog maar een straatnaam? Verzetshelden in de Wilsse herinneringspolitiek", in *Tijd-Schrift*, jg 2, nr. 1, 4.2012, p. 22-35. 3. E. JULIEN, *Paris, Berlin la mémoire de la guerre 1914-1933*, Rennes, 2009. 4. J. FRANSEN, *Herdenking, verbeelding en identiteit. Nationale feesten en de mythes van het taalpolitieke in Brussel, 1945-1995*, Brussel, 2005. 5. À propos des noms de rues à Bruxelles, voir les publications de : A. BERNAERTS, R. KERVYN DE MARCKE TEN DRIESSCHE, *Les noms de rues à Bruxelles. Leur histoire, leur signification, leur sort*, Bruxelles, 1951; JEAN D'OSTA (*Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles*, Bruxelles, 1986); et de GEORGES LÉBOUC (*Histoire insolite des rues de Bruxelles*, Bruxelles, 2007; *Des rues et des hommes à Bruxelles*, Bruxelles, 2008).

lution s’y était déroulée et qu’en tant que capitale, elle apparaissait comme le symbole par excellence du jeune État. L’objectif était à la fois d’élaborer une mémoire publique des événements dont on pouvait légitimement espérer qu’elle nourrirait également une mémoire collective, ciment d’une identité nationale en devenir.

Cette symbolique s’est-elle maintenue ? En d’autres termes, Bruxelles a-t-elle continué à mener une politique toponymique valorisant des événements forts, constitutifs de l’identité nationale ? Les autres communes lui ont-elles emboîté le pas ? En effet, Bruxelles est à la fois une capitale mais aussi une entité composée aujourd’hui de 19 communes⁶. Y coexistent donc une mémoire nationale, une mémoire de capitale et une mémoire locale, ces trois niveaux se retrouvant à l’échelon de chaque commune, grande ou petite, à la composition sociologique, au profil politique et au degré d’urbanisation très différents. Chacune d’elles peut donc à sa manière honorer la mémoire de guerre dans ses dimensions strictement locales, régionales voire nationales. Mais cet éparpillement ne va pas sans poser problème. Chaque commune mène sa propre politique, liée à la fois à son profil, à son orientation politique, à la place qu’elle s’assigne par rapport aux autres. Il n’existe aucune structure décisionnelle centralisée. Cette dispersion implique néanmoins une certaine forme de concertation, ne serait-ce que pour éviter qu’une même dénomination se retrouve dans plusieurs communes. L’objectif de cette contribu-

tion n’est pas d’établir un cadastre mémoriel de la toponymie bruxelloise depuis 1830. Une telle recherche est par ailleurs en cours pour la Première Guerre mondiale⁷. Dès lors, et en écho à ce premier conflit, notre attention s’est focalisée sur la Seconde Guerre mondiale. Cette mémoire a déjà fait l’objet de nombreux travaux et analyses. Peu se sont centrés sur la mémoire locale, et moins encore sur la dimension toponymique de cette question.

À la Libération, très rapidement, certaines communes bruxelloises se posent la question de savoir comment porter témoignage du conflit qui vient de s’écouler. Des propositions d’érections de monuments, de plaques commémoratives mais aussi de changements de noms de rues sont discutées. Le débat n’est pas neuf, puisqu’au lendemain de l’Armistice de 1918 déjà, diverses initiatives avaient été menées en ce sens.

II. L’attribution des noms de rues, une procédure complexe

Sur base de la loi communale alors en vigueur (article 90, 7°), c’est en principe le collège qui est compétent en matière d’attribution de noms de rue. Un arrêté royal en précise l’approche : «La jurisprudence reconnaît la compétence exclusive du collège des bourgmestre et échevins pour la dénomination des rues nouvelles ou le changements des voies existantes. (...) On peut admettre que la mesure à prendre fasse, dans cer-

6. Jusqu’en 1954, Bruxelles comprend en fait 16 communes. Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Ganshoren n’y sont rattachées qu’à cette date. 7. Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la Région de Bruxelles-capitale a confié à l’historien Emmanuel Debruyne une recherche sur le cadastre mémoriel de ce conflit sur son territoire.

tains cas, l'objet d'une délibération du conseil communal; mais cette procédure exceptionnelle n'est valable que lorsque le collège, normalement compétent, est d'accord sur ce point avec la dite assemblée⁸. Dans les faits et selon les communes, les décisions sont le plus souvent prises par le seul collège, parfois en concertation avec le conseil communal.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, un mouvement de changements de noms de rues sans précédent est enregistré. Pour éviter autant que faire se peut les doublons, la Conférence des Bourgmestres de Bruxelles – instance informelle qui n'a aucun pouvoir de fait – souhaite que les communes communiquent préalablement leur souhait en la matière. Mais dans les faits, celles-ci exercent seules cette compétence et dans les archives communales, on ne retrouve guère voire pas de traces d'intervention de l'État. En 1926, la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie voit néanmoins le jour. Mais elle a surtout une fonction d'études et d'érudition, sans objectif politique avoué. Ce n'est qu'à partir de juin 1942, à l'instigation du secrétaire général de l'Intérieur, le VNV Gerard Romsée, que celle-ci doit être consultée pour toute procédure de changement de nom. À Bruxelles, une commission spécifique est mise sur pied durant l'occupation. Dans les faits, elle peine à se constituer – plusieurs spécialistes préfèrent décliner l'offre d'y participer – et ne tient sa première séance qu'en mai 1944. Faute de temps, elle n'aura guère l'occasion de prendre des décisions et d'impulser une véritable politique, même si

ses ambitions initiales étaient assez larges. Romsée s'adresse notamment à toutes les communes bruxelloises et fait mener une vaste enquête sur les changements de noms effectués après la Première Guerre. Ce qu'il en reste, c'est un riche matériau documentaire sur les changements toponymiques. L'initiative relève de l'exceptionnalité : l'État, jusqu'alors, ne s'est guère mêlé des choix toponymiques effectués par les communes, pas plus à Bruxelles – pourtant capitale – qu'ailleurs.

Cette mesure de consultation de la Commission royale de Toponymie introduite durant l'occupation est *de facto* maintenue à la Libération. Désormais, la question semble intéresser les autorités, les mécanismes de contrôle devenant de plus en plus présents. Mais il s'agit plus d'interdire que d'impulser une véritable politique toponymique, et, de manière générale, la tendance est à la prudence : le moins de changements possible et surtout de la circonspection en ce qui concerne l'attribution de noms de personnes.

Le 20 février 1945, le ministre de l'Intérieur, le libéral Adolphe Van Glabbeke adresse une circulaire aux gouverneurs de province leur enjoignant d'engager les collègues échevinaux à effectuer le moins de changements possibles dans les dénominations de rues et à réserver les dénominations nouvelles aux rues nouvelles. Il rappelle également la procédure à respecter en cas de changement d'appellation. L'avis préalable du gouverneur de province est requis. Celui-ci doit à son tour consulter et la Commission royale de Topo-

8. Arrêté royal du 2.8 et du 18.12.1910 (P. BIDDÆR, *Loi communale coordonnée et commentée*, Mons/Frameries, 1921, p. 394).

nymie et de Dialectologie (si la dénomination ancienne ou nouvelle présente un intérêt toponymique ou folklorique) et la Commission royale des Monuments et Sites (si la dénomination existait déjà avant 1890). De manière générale, la Commission royale de Toponymie invite à la sagesse “Ces revirements montrent avec quelle prudence il faut adopter des noms semblables. Le nom de tel homme célèbre hier peut paraître moins digne demain d’être transmis à la postérité, tel ‘grand homme’ encore vivant peut déchoir, tel pays allié peut passer dans un autre camp”. La commission ajoute qu’il vaut mieux éviter de rendre hommage à des célébrités locales “qui peuvent n’être que passagères et pour qui une explication sous le nom est nécessaire”⁹.

En février 1949, le socialiste Pierre Vermeylen, alors ministre de l’Intérieur, corrige la “jurisprudence” de ses prédécesseurs et modifie les compétences en matière de changement d’attribution. Le collège conserve ses compétences si l’attribution d’un nom de rue s’apparente à une simple mesure d’exécution mais dès lors qu’il s’agit “d’honorer un citoyen qui s’est distingué au service de la chose publique ou de commémorer le souvenir de certains événements”, cette compétence revient au conseil communal sur base de l’article 75 de la loi communale dans la mesure où ce changement met en cause les intérêts des habitants.

Quant aux nouvelles dénominations, la procédure est légèrement plus souple puisqu’il n’y a pas lieu de consulter la Commission royale de Toponymie ou de Dialectologie. Si le nom attribué est dit “général” (rue Neuve ou rue de l’Église, par exemple), c’est le collège qui est compétent. Par contre, s’il s’agit d’honorer une personne ou un événement, la dénomination est soumise à l’approbation du conseil communal. La décision doit ensuite être soumise non à l’approbation mais au contrôle de l’autorité supérieure. Si le ministère de l’Intérieur considère que l’intérêt général est lésé, il peut annuler la décision¹⁰.

De toute évidence, les communes se montrent peu respectueuses de cette procédure qui, il est vrai, est formulée sous forme de recommandation : il faut requérir l’avis du gouverneur. Dès lors, ces instructions sont périodiquement rééditées et la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie rappelle les communes à l’ordre. Peu à peu, celles-ci obtempèrent néanmoins et les rapports annuels successifs de la commission mentionnent celles qui l’ont sollicitée. En 1953, la Commission décide de créer une sous-commission spécifique chargée d’examiner les requêtes des communes de l’agglomération bruxelloise¹¹. Faut-il y voir le signe d’une augmentation des demandes ? Malheureusement, les archives de la Commission sont inexistantes avant 1974¹².

9. *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*, XX, 1946, p. 188.

10. *Questions et réponses parlementaires, Chambre des Représentants, Session ordinaire 1955-1956, Bulletin n° 2*, p. 45. **11.** Voir *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*, XXVII, 1953. **12.** “La Commission ne s’occupe des noms de rues que depuis 1974 environ et uniquement pour le respect des règles de dénomination et le bon usage de la langue française. Nous ne pourrions trouver des traces de demandes que depuis cette date et cela n’est pas encore sûr; pour chaque nom de rue, nous devrions disposer de la date approximative de l’attribution” (Courrier électronique de Jean Germain, secrétaire général de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, 19.9.2009).

III. Le précédent de la Première Guerre mondiale

C'est – nous l'avons dit – la Première Guerre qui est à l'origine d'une vague de changements sans précédent. Le mouvement débute durant la période de guerre sous une forme plus ou moins spontanée. Dans quelques communes bruxelloises, des noms de rues rappelant l'envahisseur et ses alliés sont modifiés. Ainsi, à Anderlecht, la rue d'Allemagne (dénommée rue de Prusse jusqu'en 1874) est devenue la rue des Belges le 14 août 1914¹³. Il semblerait que ce soient les habitants eux-mêmes qui, aux premiers jours de l'invasion, aient décidé de badigeonner la plaque de rue, une initiative avalisée par le collège local en 1918¹⁴. L'appellation "rue des Belges" n'est cependant pas conservée : quelques jours après que le conseil ait décidé d'adopter cette appellation, il la remplace par celle de "rue Clemenceau"¹⁵. Cette décision rapide est, semble-t-il, justifiée par une stratégie de concurrence entre communes bruxelloises. Il s'agit de prendre de court Etterbeek qui désire, elle aussi, honorer l'homme d'État français.

À Schaerbeek également, c'est durant la Première Guerre que l'on procède aux premiers toilettages patriotiques. Là, c'est le collège des bourgmestre et échevins qui, en août 1915, décide de débaptiser un tronçon de l'avenue Rogier pour en faire la place de la Patrie. Initialement, le collège souhaitait en faire la place du général Leman¹⁶ ou la place de Liège mais, après consultation de ses consœurs bruxelloises, il était apparu que ces dénominations existaient déjà. Ici par contre, l'initiative n'est pas du goût des habitants dont plusieurs protestent, arguant des frais liés au changement d'appellation, de leur attachement à Rogier, héros de la révolution belge mais aussi de la perte de prestige, le statut d'une place apparaissant comme moindre que celui d'une avenue. La commune décide néanmoins de passer outre.

Dans la plupart des communes, c'est cependant au lendemain du conflit que le grand mouvement de débaptisation intervient. À Saint-Gilles, tous les noms liés à l'Allemagne et à ses alliés disparaissent de la toponymie locale : la rue de Munich devient la rue d'Andenne; la place de Constantinople devient

13. Registre des délibérations du conseil communal d'Anderlecht, 16.11.1918 (Archives communales Anderlecht). **14.** "Au commencement d'août 1914, alors que le sol belge venait d'être envahi par les hordes allemandes, la population de Cureghem a spontanément débaptisé la rue d'Allemagne en faisant coller sur les plaques indicatrices des avis 'rue des Belges'. Le collège a confirmé cet état de chose par une décision régulière que l'autorité occupante a empêché de mettre à exécution" [Registre des délibérations du conseil communal d'Anderlecht, 10.12.1918 (Archives communales Anderlecht)]. **15.** Le 25 février 1919, le conseil communal décide de transformer la rue en avenue eu égard au prestige de la personnalité honorée [Registre des délibérations du conseil communal d'Anderlecht, 25.2.1919 (Archives communales Anderlecht)]. **16.** Le 13 août 1914, le collège d'Etterbeek a décidé que la rue des Rentiers s'appellerait désormais la rue Général Leman, héros de la bataille de Liège. L'homme a vécu quelques années dans la commune bruxelloise. La décision ne deviendra officielle qu'en novembre 1918 mais elle est connue des autorités communales schaarbeekoises sans doute par l'entremise de la Conférence des bourgmestres [Registre des délibérations du conseil communal d'Etterbeek, 19.11.1918 (Archives communales Etterbeek)].

la place des Héros; la rue de Ratisbonne, la rue de Lisbonne; la rue de Turquie, la rue de Tamines; la rue de Hongrie, la rue des Tirailleurs. Il en va de même à Etterbeek, Ixelles, Schaerbeek... Le mouvement est général : non seulement toutes les références aux vaincus sont effacées, mais elles sont remplacées par des dénominations évocatrices du conflit. Ces noms n'avaient, pourtant, généralement aucun lien avec l'empire allemand de 1914. À Schaerbeek, la rue de Cologne – allusion à la chaussée romaine de Bavay à Cologne – devient la rue d'Aerschot. À Etterbeek, l'avenue des Germain, partie constitutive d'un quartier dont toutes les rues portent des noms d'anciennes tribus gallo-romaines, devient l'avenue de l'Yser. À Molenbeek, la rue de Hambourg devient la rue Gabrielle Petit. Pour un habitant de la commune, "ces noms de villes allemandes appliquées à des rues d'une commune belge sont devenus une injure à nos sentiments belges. Leur maintien rappellerait d'une façon permanente, aux habitants, le joug odieux subi pendant plus de quatre années, sous le plus odieux des oppresseurs; pareille humiliation ne peut nous être imposée maintenant que nos couleurs claquent au soleil de la liberté"¹⁷. Lorsqu'aucun nom n'apparaît comme suspect, d'autres rues sont débaptisées. En février 1919, le collège de Bruxelles-Ville remplace les dénominations du Boulevard maritime, de la rue de la Navigation et du boulevard de l'Entrepôt en boulevard de Dixmude,

boulevard d'Ypres et boulevard de Nieuport; la place de la Marine devenant, pour sa part, la place de l'Yser. Le mouvement s'étale jusqu'à la fin des années trente. Si dans les communes les plus urbanisées – celle de la première ceinture – l'inscription de la Grande Guerre dans la toponymie locale se fait par un vaste mouvement de changement de nom, dans les autres communes, ce sont les nouvelles artères qui se voient revêtues de la mémoire de guerre.

Après la Première Guerre, la plupart des communes bruxelloises choisissent d'honorer la mémoire de patriotes ou de soldats décédés durant le conflit. En fonction de l'importance du héros honoré, il se verra attribuer une rue, une avenue, un boulevard...¹⁸. En dehors des personnalités phares (le roi, des militaires étrangers, des batailles significatives), les héros honorés doivent avoir un lien avec la commune, généralement en y ayant vécu ou en y étant né. Cela signifie que, dans bien des cas, ce sont des inconnus qui sont honorés. Dans toute une série de communes, il existe d'ailleurs une corrélation entre le degré d'urbanisation et la mémoire de guerre : plus la commune s'urbanise, plus elle peut attribuer de noms à des "héros" ou à des victimes de guerre – la plupart du temps des soldats – complètement inconnus; plus elle déjà urbanisée, moins elle leur attribue des noms de rues.

17. J. FRANCIS, *La chanson des rues de Molenbeek*, Bruxelles, 1975, p. 98. 18. Sur les distinctions, voir *Les mots de la ville, rues et quartiers*, Bruxelles, 1997.

IV. La Seconde Guerre mondiale, oubliée de la toponymie locale ?

Si l'on compare l'héritage des deux guerres mondiales, force est de constater que l'impact de 1914-1918 a été nettement plus important sur la toponymie bruxelloise. La première cause de cette différence est sans conteste liée à l'urbanisation. Entre 1910 et 1947, la population bruxelloise a crû de 25 % et, entre 1947 et 1970 de 11 % seulement. Mais il est clair que cette croissance n'est pas uniformément répartie sur l'ensemble du territoire. Certaines communes sont en recul, voire ne progressent plus beaucoup dès l'entre-deux-guerres. C'est le cas de Molenbeek, de Saint-Gilles et de Saint-Josse. Bruxelles-Ville connaît une légère croissance liée à l'absorption en 1921 des trois communes de Laeken, Haren et Neder-Over-Hembeek. Si l'on étend le constat jusqu'en 1970, la croissance est également négative pour Etterbeek, Ixelles et Schaerbeek, soit autant de localités qui font partie de la première ceinture. D'autres, en revanche, qui n'étaient guère que de gros villages à la veille de la Première Guerre, vont connaître une véritable explosion démographique. C'est déjà le cas entre 1910 et 1947 pour Berchem, Evere et Ganshoren (ces trois communes ne sont rattachées à Bruxelles qu'en 1954) ainsi que pour Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert. Si l'on prend en considération la période 1910-1970, on peut parler d'une remarquable croissance

pour Auderghem, Forest, Ganshoren, Jette, Uccle, Watermael-Boitsfort et les deux Woluwe.

Cela signifie que dans ces communes ayant connu de fortes croissances, de nouveaux quartiers se sont développés et qu'il y a donc eu des choix toponymiques à faire sans que pour autant, ces choix ne portent nécessairement sur des attributions liées à l'héritage des guerres. Mais, de manière générale, la croissance est plus faible après 1945. Il y a moins de nouveaux quartiers. C'est donc principalement par le biais de changements de dénominations que la Seconde Guerre fait son entrée dans la toponymie bruxelloise. Or, nous l'avons vu, la procédure de changement de noms est plus complexe. Elle doit en principe être avalisée par le conseil, l'avis d'autres instances est requis et tout changement doit tenir compte de protestations éventuelles des habitants. À partir de décembre 1972, la procédure devient encore plus difficile : les dénominations existantes ne peuvent plus être modifiées sans raison sérieuse et seulement avec l'avis conforme de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie. Et pour les nouvelles dénominations, les noms de personnes ne peuvent être attribués que dans des cas tout à fait exceptionnels¹⁹. De toute évidence, ces simples raisons permettent déjà de comprendre pourquoi la Seconde Guerre peut, dans une certaine mesure, être considérée comme le parent pauvre de la toponymie bruxelloise par rapport à la Grande Guerre.

19. Circulaire adressée par le Ministre de l'Intérieur aux gouverneurs de province et aux bourgmestres, 7.12.1972 (*Moniteur belge*, 23.12.1972).

ANNÉES	1910	1947	1970	CROISSANCE 1910-1947 (%)	CROISSANCE 1947-1970 (%)	CROISSANCE 1910-1970 (%)
Anderlecht	64137	86412	103203	34,73	19,43	60,91
Auderghem	7520	18640	34546	147,87	85,33	359,39
Berchem	3022	11180	19087	269,95	70,72	531,6
Bruxelles	177078	184838	153409	4,38	-17	-13,37
Etterbeek	33227	50040	49183	50,6	-1,71	48,02
Evere	6031	15277	29223	153,31	91,29	5,96
Forest	24228	47370	53256	95,52	12,43	119,81
Ganshoren	4191	9092	21147	116,94	132,59	404,58
Haren	3000					
Ixelles	72991	90711	86450	24,28	-4,7	18,44
Jette	14782	29484	40013	99,46	35,71	170,69
Koekelberg	12750	15103	17570	18,45	16,33	37,8
Laeken	35024					
Molenbeek	72783	63922	68411	-12,17	7,02	-6,01
Neder	3867					
Saint-Gilles	63140	61396	55055	-2,84	-10,33	-12,8
Saint-Josse	31865	27639	23633	-13,26	-14,49	-25,83
Schaerbeek	82480	123671	118950	49,94	-3,82	44,22
Uccle	26979	56156	78909	108,15	40,52	192,48
Watermael	8613	19683	25123	128,53	27,64	191,69
Woluwé-St-L	8883	26344	47360	196,57	79,78	433,15
Woluwé-St-P	5307	18455	40884	247,75	121,53	670,38
Total	761898	955413	1065412	25,4	11,51	39,84

Au-delà de l'évolution de la situation sur le plan urbanistique et de la procédure administrative, si les nouvelles dénominations se font plus rares, c'est aussi dû, nous semble-t-il, à la spécificité de la mémoire de guerre au sortir de l'occupation. Par comparaison avec 1914-1918, il n'y a pas de symbole fort : ni de roi, ni d'armée à célébrer; une résistance

morcelée, certains héros difficiles à mettre en évidence parce que communistes ou étrangers voire les deux à la fois, peu de personnalités emblématiques. En comparaison, l'héroïsme de 1914 paraît simple : des soldats tombés au champ d'honneur, des patriotes résistants au nom de la patrie belge. Par ailleurs, le lien de ces "nouveaux" héros avec les

communes bruxelloises est parfois récent ou très éphémère. Et comment s’entrecroisent dimensions locale et internationale ? Quels sont les grands hommes, les grandes batailles, les décideurs auxquels on souhaite rendre hommage ? Y a-t-il corrélation entre le profil politique de la commune et le type de héros vénéralés ?

V. Quels héros locaux ?

À l’instar de la situation qui a prévalu après 1918, la plupart des communes choisissent d’honorer des héros ou des victimes ayant un lien direct avec elles. Quelquefois, de véritables listes sont établies : c’est le cas, par exemple, pour les soldats de la Première Guerre. Pour le second conflit, les situations sont plus diverses : initiatives du collège ou de membres du conseil, initiatives des familles, initiatives de groupes de pression, comme le Front de l’Indépendance, qui apparaît comme l’un des groupes les plus actifs en la matière. Ce lien avec la commune n’est pas nécessairement induit par la naissance, mais peut être lié à la localisation d’un acte de résistance. Aimé Dandoy se voit attribuer un nom de place à Etterbeek parce qu’il y a créé le Mouvement national belge en décembre 1940. Parfois, le lien est plus ténu : en avril 1945, la commune d’Anderlecht décide d’adopter la dénomination de rue Maurice-Albert Raskin. L’homme a été exécuté en même temps qu’Arnaud Fraiteur pour l’assassinat de Paul Colin. Il ne vivait pas à Anderlecht mais s’y était caché durant quatre mois au domicile

de ses parents. À l’origine de cette initiative, on retrouve le Front de l’Indépendance qui a fait pression sur le collège pour qu’une décision soit adoptée en ce sens²⁰.

Contrairement à la situation qui a prévalu au lendemain de la Grande Guerre, on n’assiste pas à une vague de “purges toponymiques” puisqu’elle a déjà eu lieu et que l’ennemi était en partie identique. Quelques exceptions peuvent néanmoins être épinglées. En octobre 1944, Ixelles choisit par exemple de débaptiser l’avenue du Maréchal Pétain en avenue Arnaud Fraiteur, dont on a vu l’implication dans le meurtre de Paul Colin. Comme à Anderlecht, la décision est extrêmement rapide puisqu’elle se situe en juin 1945. De toute évidence, le Front de l’Indépendance a fait pression pour que soit honorée la mémoire des trois assassins du rédacteur en chef du *Nouveau Journal*, et ce même si le troisième d’entre eux, André Bertulot, devra attendre 1957 pour se voir attribuer une artère nouvellement percée à Saint-Josse. Mais cette commune s’était réservé le nom dès la Libération²¹. Autre exemple de débaptisation qui rappelle les pratiques issues de la Grande Guerre : à Uccle, la rue du Japon devient, en juillet 1945, la rue Général MacArthur qui a joué un rôle majeur dans la guerre du Pacifique.

La place réservée aux soldats est moindre qu’après la Première Guerre : en 1940, le conflit n’a duré que 18 jours et la notion de “héros militaire” se pose différemment. Dès lors, le nombre de soldats honorés à

²⁰. Registre des délibérations du conseil communal, 18.4.1945 (Archives communales d’Anderlecht). ²¹. Registre des délibérations du conseil communal, 8.11.1944 (Archives communales de Saint-Josse).



Les trois meurtriers de Paul Colin. Seule la commune d'Anderlecht identifie quelque peu la figure de Raskin. À Ixelles, l'avenue Fraiteur a remplacé l'avenue... du Maréchal Pétain. (Photos Lucas Bernaerts)

titre individuel est relativement restreint, à l'exception notoire de Jette, d'Auderghem et de Woluwe-Saint-Pierre, cette dernière commune rendant même hommage à un plus grand nombre de soldats que de résistants. Puisque les militaires ne sont guère honorés à titre individuel, ce sont parfois des hommages collectifs et anonymes qui sont inscrits dans la toponymie. À l'automne 1946, Schaerbeek rend hommage aux Chasseurs ardennais qui se sont distingués lors de la campagne des 18 jours. Après avoir créé une avenue du Soldat britannique en mai 1945, Anderlecht inaugure en 1949 une avenue de Saïo pour rendre hommage au corps expéditionnaire belge qui s'est illustré dans cette localité d'Abyssinie en 1941. Quant à la commune de Molenbeek, elle crée pour sa part l'avenue Brigade Piron et décide de lui ériger un Monument national, qui est inauguré lors du 20^e anniversaire de la Libération de Bruxelles en septembre 1964²².

La difficulté d'honorer un héros et donc de poser des choix entraîne certaines municipalités – cela avait d'ailleurs déjà été le cas après la Première Guerre – à opter pour un hommage plus général, du type "rue du Maquis" (Evere) ou rue (ou place) de la Résistance (Evere, Jette, Anderlecht). Cette pratique a l'avantage d'englober le groupe entier et non plus les seuls résistants décédés. Il évite par ailleurs toutes polémiques et autres controverses. Parfois, – comme c'est aussi fréquemment le cas pour les monuments – une toponymie héritée de la mémoire de la Grande Guerre est élargie à la Seconde : à Uccle, le Square des Héros, dont la dénomination

remonte à décembre 1937, est étendu à ceux de 40-45 par l'apposition d'une plaque commémorative. Dans certains cas, c'est à partir d'une personnalité que l'hommage est rendu à toutes les autres. À l'occasion du 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le bourgmestre d'Anderlecht, le socialiste Christian D'Hoogh inaugure sur le rond-point Pierre De Tollenaere (qui remonte, lui, à mai 1952) une stèle sur laquelle on peut lire : "En souvenir de Pierre De Tollenaere et toutes les victimes de l'occupant allemand". À Anderlecht, le message est clair : la place de la Résistance est "un témoignage de reconnaissance et d'affection aux citoyens qui ont lutté dans la Résistance parfois jusqu'à sacrifier leur vie". Ces hommages collectifs semblent avoir les faveurs des communes les plus urbanisées, – constat qui pouvait d'ailleurs déjà être tiré pour la Première Guerre. On pourrait élargir la réflexion : y aurait-il une corrélation implicite entre l'anonymat de ces communes très urbanisées (et avec sans doute également une plus grande mobilité des habitants) et le caractère collectif des hommages ? L'idée serait que tout un chacun puisse s'y reconnaître : anciens et nouveaux habitants. En outre, vu le nombre d'hommages à envisager, on peut se retrouver face à une impossibilité numérique. *A contrario*, dans les entités les plus rurales, on se trouverait encore dans un attachement plus personnel et plus enraciné dans la proximité : rendre hommage à "nos" héros, héros qu'il faut sans doute d'autant plus valoriser qu'ils ne le seront pas ailleurs. Cette notion de "notre passé", "notre histoire" conserve sans doute une dimension

22. Décédé le 4 septembre 1978, Jean-Baptiste Piron est d'ailleurs enterré dans la Pelouse d'honneur du cimetière communal de Molenbeek-Saint-Jean.

très spécifique d'autant que le contexte de ces communes est en profonde mutation : elles passent clairement du statut de village à la ville. La révolution urbanistique qu'elles vont connaître au cours du 20^e siècle permet aussi de comprendre la volonté de s'approprier un patrimoine local qui fasse sens.

En l'absence de héros locaux, certaines communes font le choix de rendre hommage à des personnalités extérieures, considérées comme emblématiques. C'est le cas de Forest qui estime que la Montoise Marguerite Bervoets incarne la résistance à l'oppression nazie. La jeune femme avait, semble-t-il, pour habitude de passer ses vacances dans la commune bruxelloise²³. De manière générale, les femmes sont pourtant peu présentes. Pour la Première Guerre, les deux héroïnes de la toponymie bruxelloise sont sans conteste Edith Cavell et Gabrielle Petit. Pour la Seconde Guerre, outre la rue Marguerite Bervoets, Jette rend hommage en 1955 à la communiste Fernande Volral, prisonnière politique et résistante armée, guillotinée le 7 août 1943. Originnaire de Charleroi, elle s'était mariée dans la commune bruxelloise et y habitait depuis 1940. À Woluwe-Saint-Lambert, Albert Servais et Marie-Louise Kinet se voient attribuer une seule et même artère. Le couple, qui y vivait, était actif dans la presse clandestine, avant d'être assassiné par des rexistes en juillet 1944. À Auderghem, le collège décide en novembre 1946 de débaptiser la rue Bergère en drève Louisa Chaudoir, rendant ainsi hommage à une résistante des réseaux Comète et Clarence, arrêtée en février 1943

et décédée en mars 1945. Détail à épingle, Louisa Chaudoir (de son nom de jeune fille Louisa de Marotte de Montigny) est arrêtée avec sa domestique. Cette dernière, elle aussi déportée, décède également au camp de Ravensbrück mais la commune n'a pas jugé bon de lui rendre hommage. Son nom même n'est pas connu. À Auderghem toujours, dans le cas de l'avenue Tedesco, ce sont trois membres (deux hommes et une femme) d'une même famille qui sont honorés.

Les personnalités retenues ont parfois été victimes non des Allemands mais de collaborateurs belges. C'est le cas du bâtonnier Braffort ("abattu le 28 février 1944 par les séides de l'occupant en raison de son patriotisme"²⁴) et d'Alexandre Galopin à Etterbeek ou de Georges Pètre, le bourgmestre libéral de Saint-Josse. Il arrive que l'identité des meurtriers demeure problématique. C'est ainsi qu'à Molenbeek, l'identité et le profil des assassins (résistants, collaborateurs ?) du secrétaire communal Jef Mennekens, assassiné en 1943, n'ont jamais pu être établis.

Les "meilleurs" héros sont finalement des héros décédés, un constat déjà établi pour la Première Guerre. Les seules exceptions sont les grandes personnalités internationales ou une personnalité locale d'importance au destin tragique ou à l'action remarquable : à Anderlecht, le bourgmestre Joseph Bracops, déporté en 1942, se voit attribuer un boulevard en avril 1958 alors qu'il est toujours bourgmestre et le restera jusqu'en 1966. Mais, de manière générale, c'est bel et bien après leur décès

23. M. BENOÎT, "Forest rend hommage à Marguerite Bervoets", in *Le Soir*, 13.11.2007. 24. Texte de la plaque apposée dans la rue, registre des délibérations du conseil communal d'Etterbeek, 12.5.1949 (Archives communales Etterbeek).



À Schaerbeek, le général Eisenhower est fait "citoyen d'honneur" de la commune. L'avenue des Hortensias devient l'avenue Eisenhower à l'occasion de sa visite officielle en septembre 1945. Une plaque est apposée en hommage au "commandant en chef des armées alliées qui en 1944 libérèrent la Belgique" (Photos Lucas Bernaerts)

que certains résistants seront honorés. Ainsi à Woluwe-Saint-Lambert, on inaugure en 1959 la rue André Crabbe (décédé en 1956), du nom d'un résistant local, membre des Insoumis, arrêté en février 1944.

Au fil des décennies, il devient de plus en plus difficile de rendre un hommage toponymique à certains événements ou héros de la Seconde Guerre : réticence voire refus des habitants, difficulté de la procédure et urbanisation "achevée". Même des changements en apparence "populaires" donnent lieu à des protestations : lorsqu'Etterbeek décide de consacrer un boulevard à Louis Schmidt, le bourgmestre libéral mort en déportation, cette décision suscite la protestation d'habitants qui souhaitent le maintien de l'appellation de boulevard Saint-Michel. Mais la commune tient bon et la décision est maintenue. Dès lors, les derniers héros à se voir honorer le sont par l'attribution d'un pont, d'un square, autant de lieux où la modification n'a pas nécessairement d'impact pour les habitants. C'est le cas, par exemple, du pont Fernand Demany (Etterbeek), un des leaders du Front de l'Indépendance, décédé en 1977.

VI. Roosevelt, Churchill, De Gaulle et... Stalingrad

Une véritable course s'engage entre les municipalités bruxelloises pour s'approprier le nom des grands hommes. Dès le mois d'octobre 1944, le conseil communal d'Uccle décide de débaptiser l'avenue Langeveld pour en faire l'avenue Winston Churchill. En septembre 1944, Woluwe-Saint-Pierre dédie un grand rond-point au général Montgomery, ce qui ne

modifie en rien la toponymie des artères débouchant sur le célèbre lieu. Quant à Ixelles, elle débaptise l'avenue de la Cascade en avenue du général De Gaulle à l'occasion de la venue de ce dernier à l'automne 1945. À Schaerbeek, c'est lors de sa visite que le Général Eisenhower, héros du débarquement de Normandie, se voit attribuer une avenue. En la circonstance, l'avenue des Hortensias est débaptisée. Le général américain, par ailleurs nommé citoyen d'honneur de la commune, est présent en personne lors de l'inauguration de "son" avenue, et une plaque rappelle ses faits d'armes : "Au commandant suprême des forces alliées qui en 1944 libérèrent la Belgique".

Sur le territoire de Bruxelles-Ville, l'avenue des Nations devient l'avenue Franklin Roosevelt après le décès du président américain en 1945. Dans ce cas, il y a donc une véritable filiation entre les deux noms. Mais que faire avec l'Union soviétique ? Est-il envisageable de rendre un hommage direct à Joseph Staline ? Une proposition en ce sens est faite au conseil communal de Bruxelles-Ville en juillet 1945 par le conseiller socialiste William Van Remoortel. La discussion qui s'en suit est intéressante. Le bourgmestre commence par énoncer une certaine frustration : en 1914-1918, ni Foch, ni Clemenceau n'ont pu être honorés par la Ville de Bruxelles, celle-ci ayant été prise de court par Schaerbeek d'une part et Anderlecht d'autre part. À la Libération, c'est Uccle qui la première s'est emparée du nom de Winston Churchill. Une rumeur tenace – et peut-être opportune ? – veut que Woluwe-Saint-Lambert, pourtant à majorité absolue catholique, veuille donner le nom de Staline à la place située devant l'hôtel communal, une

décision qui ne se concrétisera jamais. Dès lors, pour éviter les doublons que redoutent tous les édiles locaux, le socialiste Fernand Brunfaut propose un compromis. À l'instar de ce qui s'est fait dans plusieurs villes de France, il est décidé de retenir la bataille de Stalingrad. Il ne s'agit en apparence nullement d'éviter de rendre hommage à Staline lui-même puisque dans son communiqué de presse, la Ville mentionne explicitement sa décision de "débaptiser l'Avenue du Midi et de lui donner le nom d'Avenue de Stalingrad en hommage au Maréchal Staline"²⁵. C'est d'ailleurs le même esprit que l'on retrouve dans le discours prononcé par le bourgmestre, le libéral Joseph Van de Meulebroeck, lors de l'inauguration de l'avenue, le 1^{er} décembre 1945, et qui se termine par un grand vivat en l'honneur du dirigeant soviétique. Mais l'hommage est avant tout militaire et non politique. Toutes les tentatives ultérieures, notamment suite à l'effondrement de l'Union soviétique, échouent. Aujourd'hui, le centre de l'avenue a même reçu une dénomination qui pourrait apparaître comme un clin d'œil, puisqu'il s'agit de l'allée Rosa Luxemburg.

D'autres héros internationaux nettement moins connus sont inscrits dans le patrimoine bruxellois. La commune de Ganshoren a créé une rue Sergent Sorensen, un soldat américain dont l'avion a été abattu et qui dut effectuer un atterrissage forcé avant d'être recueilli par des membres du réseau Comète. Ce soldat est décédé le 3 septembre 1944 à Enghien lors de combats de la Libération en compagnie de Roger Abeels, natif de Ganshoren auquel

la commune rend hommage dans le même élan en lui attribuant également une rue. Tous deux sont d'ailleurs inhumés dans la pelouse d'honneur du cimetière communal.

Certaines tentatives échouent. À Bruxelles-Ville, le conseiller libéral Ernest Demuyter tente vainement de donner le nom de Varsovie à une voie publique mais, de toute évidence, ce désir ne correspond pas au souhait du bourgmestre. Ce dernier motive son refus par un double argument : "Il faut tenir compte que chaque fois que nous changeons le nom d'une artère, nous sommes l'objet de récriminations sans nombre (...). Ce n'est pas parce que Varsovie a été martyrisée qu'il faut donner son nom à une de nos voies publiques. Un grand nombre de villes d'Europe l'ont été, et nous ne pouvons songer à multiplier les gestes de ce genre"²⁶.

VII. Les absents de la toponymie bruxelloise

Certains aspects du conflit sont complètement occultés par la toponymie locale : pas de victimes des bombardements ou autres raids aériens, pas d'hommage aux victimes de la persécution raciale si ce n'est de manière collective et tardive, en avril 1970, avec l'inauguration, à Anderlecht, du Mémorial national des Martyrs Juifs de Belgique situé comme il se doit Square des Martyrs Juifs. Il s'agit là d'un intitulé officieux, non repris dans les répertoires des noms de rues : le Square existe mais sans être identifié comme tel.

25. Communiqué à la presse, Ville de Bruxelles, 12.7.1945 (AVB). 26. Conseil communal du 21.4.1947, in *Bulletin communal* 1947, p. 381-384.



Lors d'attributions récentes, on évite au maximum de perturber la vie des habitants. Ce sont donc des ponts, des squares, des allées où personne n'est officiellement domicilié qui sont choisis. (Photo de l'auteur)

La chronologie correspond *grosso modo* à l'émergence d'une mémoire juive. C'est d'ailleurs la communauté juive qui en est à l'origine et le quartier choisi ne doit rien au hasard, puisque c'est celui où vivaient de nombreux membres de cette communauté avant la Seconde Guerre. Par ailleurs, certains résistants juifs sont à l'honneur non en tant que Juifs mais comme résistants. En février 1965, la commune d'Uccle crée une avenue Maxime Van Praag dans le cadre du lotissement du domaine Brugmann. À l'occasion du 45^e anniversaire de la libération de Bruxelles et du 80^e anniversaire de la naissance de l'intéressé, la même commune crée un Square Maurice Raindorf, "mort pour la patrie et la liberté", hommage tardif probablement lié à la demande de sa famille et notamment de son frère, victime pour sa part de la déportation raciale mais qui a survécu à la guerre.

Certains grands noms figurent également aux abonnés absents. Ainsi en est-il de Walthère Dewé, résistant des deux guerres, né à Liège mais abattu à Ixelles, rue de la Brasserie, en janvier 1944. Certes, la Cité ardente lui a rendu un hommage toponymique, mais cela n'explique nullement pourquoi aucune commune bruxelloise, et en particulier celle d'Ixelles, n'a fait de même. Une plaque est néanmoins apposée sur la façade de la maison où le grand résistant "ayant refusé de se rendre, tomba sous les balles allemandes". De même, à feuilleter le répertoire biographique annexé à l'ouvrage de José Gotovitch, *Du Rouge au Tricolore*²⁷, on retrouve quantité de résistants communistes actifs à Bruxelles décédés durant la guerre. Presqu'aucun ne

s'est vu attribuer un nom de rue (signalons les exceptions de Pierre De Tollenaere ou celle du trio qui a abattu Paul Colin). Est-ce leur seule appartenance politique qui explique cette absence ? Force est de constater que nombre d'entre eux vivaient dans les communes bruxelloises de la première ceinture (Ixelles, Schaerbeek, Bruxelles-Ville, Molenbeek ou encore Anderlecht), soit celles où l'on a le moins procédé à des changements de dénominations. Soulignons aussi que les liens avec ces communes sont parfois récents et peu marqués. Lorsque des noms de rues sont attribués à des communistes, ceux-ci ne sont pas identifiés comme tels par les autorités, pas davantage d'ailleurs que ne le sont les résistants socialistes ou libéraux. À travers le nom, les autorités locales n'entendent pas rendre hommage à tel ou tel type d'engagement, mais bien au destin tragique de celui (et plus rarement de celle) qui l'a incarné.

Contrairement au 11 novembre, il n'y a pas non plus de date qui se marque dans la toponymie. Bruxelles est libérée le 3 septembre et la guerre se termine le 8 mai, mais aucune des deux dates ne se retrouve explicitement dans la toponymie. Seule exception, Evere – qui ne rejoint Bruxelles qu'en 1954 – qui crée étrangement une avenue du *V-Day*, un choix qui dispense de traduire le nom de la rue. À Woluwe-Saint-Pierre, un espace qui remonte à 1970 se voit attribuer le nom de clos de la Libération, se référant à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À Forest, le boulevard de la Deuxième Armée britannique, inauguré en septembre 1953, rend hommage à l'unité qui a libéré cette commune le 3 septembre 1944.

27. J. ГОТОВИЧ, *Du rouge au tricolore. Résistance et Parti communiste*, Bruxelles, 1992, voir en particulier le répertoire, p. 467-571.

Parfois, la toponymie peut être source de confusion : le square des Libérateurs à Molenbeek ne rend pas hommage aux libérateurs de 1944. En fait, le lieu avait été inauguré en mars 1930 et devait honorer les combattants mais comme il existait déjà un square portant le même nom à Bruxelles-Ville, le collège avait décidé, en juillet 1930, d'en modifier l'intitulé, inaugurant ainsi une terminologie qui paraît bien plus en phase avec la Seconde Guerre qu'avec la Première. Même cas à Forest où la rue des Alliés ne fait pas allusion à la Seconde Guerre, mais à la Première avec une dénomination attribuée "en souvenir de la coalition pour la Défense du Droit".

Quant au débarquement de Normandie, il trouve écho dans deux dénominations au moins : la rue de Normandie (Molenbeek) et l'avenue Eisenhower (Schaerbeek). La bataille des Ardennes est à l'honneur à Schaerbeek avec une place de Houffalize, tandis qu'à Koekelberg, on trouve une place de Bastogne et à Forest une place de Rochefort. Mais ce ne sont pas les militaires ou les combats qui sont honorés, mais bien les civils (Houffalize et Rochefort) ou l'esprit de résistance (Bastogne). Dans les deux petites villes ardennaises de Rochefort et d'Houffalize, on trouve respectivement une rue de Forest et une rue de Schaerbeek pour l'aide apportée par les deux communes bruxelloises; la toponymie s'y transforme donc en geste de remerciement.

VII. Couleur politique et toponymie

Y a-t-il une corrélation entre le profil politique de la commune et les changements dans la toponymie ? Comme nous l'avons vu, le Front de l'Indépendance, proche du Parti communiste, a clairement mené une campagne pour que ses "héros" soient honorés dans la toponymie bruxelloise. Or, le nombre d'élus communistes à Bruxelles est extrêmement restreint : ils ne sont que dix pour l'ensemble des communes bruxelloises en 1938, et trente en 1946. Ils sont néanmoins présents dans deux collèges : Evere et Anderlecht²⁸. Lorsque cette dernière commune décide de dédier une rue à Maurice Albert Raskin, les communistes ne sont pas (encore) dans la majorité. À Ixelles, ils n'y sont pas non plus lorsqu'Arnaud Fraiteur se voit attribuer une avenue; ils ne siègent même pas au conseil. Ce n'est qu'en 1955 que Jette rend hommage à la communiste Fernande Volral. Or, si l'on excepte le scrutin de 1946, il n'y a jamais eu d'élus communistes à Jette. De même, Auderghem crée en mars 1950 une rue Jean-Hubert Méraux, membre du Front de l'Indépendance qui vivait dans la commune mais où il n'y a jamais eu d'élus communistes. On pourrait multiplier les exemples. Il apparaît donc que l'ancrage local – être né, avoir vécu ou été arrêté – et le destin tragique – exécution, mort en déportation – sont des éléments plus forts que l'appartenance politique.

28. Voir CH. KESTELOOT, A. MARES, C. MARISSAL, *Élections communales 1890-1970, Banque de données*, Bruxelles, 1996.

Certaines localités n'utilisent guère la toponymie à des fins mémorielles ou politiques. C'est le cas de Watermael-Boitsfort dont l'immense majorité des artères portent des noms liés à la proximité de la forêt de Soignes. Parmi les cinq communes qui accordent la plus large place aux deux guerres sur le plan toponymique, il est difficile de tirer des conclusions politiques claires. Ainsi, Auderghem est sans doute de loin l'entité qui a donné la plus grande place aux deux guerres dans la toponymie locale : 85 rues (ou avenues) sur 241, soit un peu plus d'un tiers, suivie par Etterbeek où l'on recense plus de 40 rues sur un total de 173. À Woluwe-Saint-Lambert, parmi les 40 nouvelles rues ou nouvelles dénominations créées après la Seconde Guerre, quatorze sont dédiées à des héros victimes de la guerre. À Jette, 35 des 188 rues sont consacrées à la mémoire de guerre avec un bel équilibre entre la Première (17) et la Seconde (18). À Woluwe-Saint-Pierre, la balance penche en faveur de la Première Guerre, avec 23 rues par rapport à la seconde : 12 nouvelles dénominations dont les deux tiers portent le nom de soldats décédés. Mais surtout, pour la Seconde, la balance penche en faveur des soldats : seuls quatre résistants sont honorés pour dix militaires. Faut-il y voir un lien avec le profil très catholique de la commune ? Dans la commune voisine et tout aussi catholique de Woluwe-Saint-Lambert, ce ne sont pas moins de douze artères qui rendent hommage à des résistants, tous décédés durant la guerre. Tous habitaient la commune : six se sont vu attribuer la rue où ils demeuraient durant le conflit, quatre une rue proche de leur domicile

et deux une artère nouvellement créée. Toutes ces attributions sont intervenues avant la fin des années 1940. En revanche, on n'y trouve aucun hommage à des soldats.

Si l'on examine l'évolution des majorités en place dans ces quatre communes, il est difficile d'en tirer des conclusions significatives : à l'exception de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre où les catholiques dominent largement, on doit bien constater qu'il y a eu de nombreux changements de coalition. Notons cependant que durant l'entre-deux-guerres, à Woluwe-Saint-Lambert, les catholiques se sont retrouvés dans l'opposition au terme des élections communales de 1932 et de 1938. Ce n'est que dans la commune d'Auderghem qu'une liste d'anciens combattants s'est retrouvée au collège de 1921 à 1926. Cela y explique-t-il le côté systématique de l'attitude des autorités communales, à savoir que toutes les victimes de guerre locales se voient dans cette commune attribuer un nom de rue, une décision adoptée par le collège le 4 décembre 1922 ? Quoi qu'il en soit, à Auderghem, en ce qui concerne la Première Guerre, les effets de cette décision ne sont pas encore été totalement concrétisés quand débute la Seconde, si bien que l'hommage aux victimes de la Grande Guerre se poursuit en fait jusqu'à la fin des années 1950. Les autorités locales poursuivent ensuite cette politique systématique pour la Seconde Guerre, et aujourd'hui l'ensemble des noms de rues fait l'objet d'un site Internet particulièrement documenté²⁹.

29. Voir <http://www.urba.be/rues/> site consulté en janvier 2012.

Dans le cas d'Etterbeek, ce n'est pas tant l'évolution politique que la commune que la présence de nombreuses casernes qui constitue le lien évident avec la toponymie et, de manière plus ponctuelle, avec l'urbanisation de tout le quartier dit "du 11 novembre" qui porte largement la marque de la mémoire de la Première Guerre.

Comme on peut le constater, la population d'Etterbeek n'a plus guère augmenté. En revanche, celle des quatre autres localités a littéralement explosé, résultat de l'urbanisation de ces communes de la deuxième ceinture qui n'étaient encore que de gros bourgs à la veille de la Première Guerre. D'autres entités (Evere, Watermael-

COLLÈGES	1921	1926	1932	1938	1946	1952	1958	1964	1970
Auderghem	C/anc. Comb	C	L/S	L/S	L/S	L/S	C/L	L/C	L/C/S
Etterbeek	Cath/cath. Diss	C	L/S	C	L/S	L/S	L/C	L/UDF	DFD-DB/L
Jette	C/L/S	L/C	L/S	L/S	C	S/L	C/L	L/C	C/L
Woluwe-St-L.	C	C	L/S/I.C.	L/S	C	C	C	C	C/L
Woluwe-St-P.	C	C	C	C	C	C (2 listes)	I.C.	I.C./L	DFD-DB/L

(C : Catholiques, L : Libéraux; S : Socialistes, FDF : Front démocratique des Francophones, Diss : Dissidents, DB : Démocratie bruxelloise qui ralliera le FDF, I.C. Intérêts communaux, UDF : Union des Francophones, une liste qui ralliera le FDF).

Quand au choix des appellations, c'est l'ancrage local qui prime. Qu'il s'agisse de résistants communistes, de résistance patriotique, d'agents de renseignement, de victimes du travail obligatoire, de soldats, tous sont honorés dans la mémoire de ces cinq communes. Autre élément décisif, c'est bien évidemment leur évolution urbanistique et démographique :

POPULATION			
	1921	1946	1970
Auderghem	9347	18596	34546
Etterbeek	4014	4935	51030
Jette	16247	29185	40013
Woluwe-Saint-L.	11657	26662	47360
Woluwe-Saint-P.	8182	16749	40884

Boitsfort, Uccle...) ont elles aussi connu une forte croissance sans que pour autant cela se traduise par une valorisation systématique de personnalités locales. Il y a sans doute là des réalités de terrain que seule une étude approfondie du personnel politique et des traditions locales de toutes les communes concernées – certaines rendent, par exemple, systématiquement hommage à leurs anciens bourgmestres, d'autres pas – permettrait de mieux comprendre. Pour mieux mesurer les modalités de certains choix, il faudrait pouvoir se pencher sur chaque cas en particulier et voir dans quelle mesure des relais ont pu fonctionner. Plus la commune est petite, plus les liens de proximité ont pu jouer à la fois dans la connaissance des faits mais aussi dans les relais potentiels au sein du personnel politique local.



L'hommage à Pierre De Tollenaere est élargi à l'ensemble des Belges exécutés à Neuengamme et ses camps extérieurs par le bourgmestre d'Anderlecht, le socialiste Christian D'Hoogh, en 1994. (Photo de l'auteur)

Un autre élément intéressant est la manière dont on qualifie la personne et dont on l'inscrit dans la toponymie. Même lorsque la dénomination s'accompagne d'une identification, il est rare que le profil politique soit mis en évidence. Le communiste Pierre De Tollenaere, par exemple, est qualifié de "victime de la barbarie nazie" et la stèle qui orne désormais les lieux rend hommage "à toutes les victimes de l'occupant allemand". Rien n'est dit sur le type d'engagement ni son orientation politique. Dans la même commune, le socialiste Camille Van Euckem est lui aussi identifié comme "victime de la barbarie nazie". Or, au moment où la commune rend hommage à De Tollenaere, les communistes sont associés au collège; lorsque la commune inaugure la rue Van Euckem, les socialistes détiennent seuls le pouvoir. Ni la couleur politique, ni même la forme de résistance ne sont véritablement mises en valeur. À Watermael-Boitsfort, où la toponymie ne rend que très exceptionnellement hommage à des personnalités – seuls les anciens bourgmestres se voient systématiquement honorés –, le square Raymond Volckerick – arrêté fin 1941 pour résistance, puis déporté et fusillé – sert de lieu emblématique pour "tous les Boitsfortois qui luttèrent contre le nazisme".

VIII. Pédagogie et autres usages de la toponymie

Pour que la toponymie fasse sens, encore faut-il qu'elle soit comprise. Donner le nom d'un soldat ou d'un résistant décédé à une rue ne suffit souvent pas. Certaines communes vont dès lors plus loin et identifient les personnes sur la plaque même (Anderlecht) ou ajoutent une autre plaque en-dessous (Woluwe-Saint-Pierre). Si l'on reprend le cas des trois assassins de Paul Colin, Arnaud Fraiteur, André Bertulot et Maurice Albert Raskin, seul ce dernier est identifié. Parfois, une stèle commémorative donne quelques éléments d'informations supplémentaires. Cette stèle peut avoir été inaugurée lors de l'attribution de la dénomination, voire lui être postérieure, lors d'un anniversaire par exemple. Elle fonctionne alors comme un rappel et comme une précision de l'inscription toponymique. Dans certaines communes, des monographies ont été publiées avec ou sans le concours des autorités communales³⁰, mais celles-ci ne sont plus toujours disponibles ou n'ont connu qu'une diffusion restreinte. Aujourd'hui, certaines communes ont adopté la voie de la modernité et leur site Internet reprend l'historique ou des éléments biographiques portant sur les noms

30. Voir notamment J. FRANCIS, *La chanson des rues de Schaerbeek*, Bruxelles, 1975; Id., *La chanson des rues de Molenbeek*, Bruxelles, 1975; Id., *La chanson des rues d'Uccle*, Bruxelles, 1975; Id., *La chanson des rues de Watermael-Boitsfort*, Bruxelles, 1977; Id., *La chanson des rues de Woluwe-Saint-Pierre*, Bruxelles, 1975; Id., *La chanson des rues d'Etterbeek*, Bruxelles, 1976; Id., *La chanson des rues d'Ixelles*, Bruxelles, 1975; J. FRANCIS, J. CABRERA (e.a.), *La chanson des rues de Woluwe-Saint-Pierre*, Bruxelles, 1975; M. VILLEIRS, *Une rue de Woluwe-Saint-Lambert porte leur nom*, Bruxelles, 1983; M. JACOBS, *Toponymie van Anderlecht*, Bruxelles, 1995; R. MEURISSE, *Découvrez Uccle, une mosaïque des rues et places*, Bruxelles, 1986; J.A. DEKOSTER, *Les rues de Schaerbeek*, Bruxelles, 1981; J. VAN AUDENHOVE, *Les rues d'Anderlecht*, Bruxelles, 1995.

de rues³¹. De toute évidence, il n’y a jamais eu à cet égard de stratégie d’ensemble et les exemples les plus divers coexistent. Pour sa part, l’administration des Monuments et Sites de la Région bruxelloise donne également une série d’indications dans le cadre de sa démarche d’inventorisation du patrimoine urbain bruxellois³². Dans le prolongement, les Journées du Patrimoine contribuent également à une meilleure compréhension des choix sur le plan toponymique. Parfois, d’autres initiatives sont entreprises où la toponymie est utilisée à d’autres fins. En 1957, la commune de Saint-Josse décide de débaptiser la rue Zérézo, du nom d’un conseiller communal du début de l’indépendance de la Belgique et de lui donner le nom de Georges Matheus, un résistant qui a vécu à Saint-Josse, et a été fusillé en avril 1943. La rue Zérézo est située en plein “quartier chaud” de Saint-Josse et cette débaptisation s’inscrit dans une volonté de moralisation de la commune : “Un sens péjoratif est attribué de longue date à la dénomination de cette artère. La réputation donnée à la rue Zérézo est néfaste et persistante malgré les efforts déployés par la commune pour faire disparaître ce triste renom”³³. Le triste renom en question est clairement lié à la prostitution qui sévit dans cette rue et dans le quartier, même

s’il est difficile d’imaginer qu’une simple modification de patronyme puisse suffire à changer le profil d’un quartier proche d’une gare et où la prostitution reste une réalité. À Etterbeek, le Cercle Louis Paul Boon est parti à la recherche des traces de la guerre dans la toponymie locale et a parallèlement organisé des sessions de groupes avec des personnes du troisième âge leur demandant de raconter leur guerre. Cette initiative originale a donné lieu à la publication d’un livre bilingue : *In st(r)aat van oorlog – Sentiers de guerre(s)*³⁴. Cette initiative montre que la toponymie peut être le vecteur d’autres récits, moins héroïques mais tout aussi emblématiques.

En dehors des communes, certaines associations continuent à cultiver la mémoire de certains héros. C’est parfois par ce biais que l’on peut en apprendre davantage sur l’engagement de tel ou tel, valorisés par la toponymie locale. En ce domaine également, l’utilisation d’Internet peut être très précieuse³⁵. Évidemment, tous ces sites n’ont pas nécessairement une vocation scientifique et il y a lieu de rester prudent quant aux informations qui y sont reprises. Autre piste, les cercles d’histoire locale qui, par essence, sont souvent très attentifs à la valorisation de faits et des personnalités du cru. Sur le plan

31. Voir pour Auderghem le très beau site sur les rues d’Auderghem et leur histoire : www.urba.be/rues ou, plus modestement pour Schaerbeek, www.schaerbeek.irisnet.be/se-detendre-schaerbeek/patrimoine-tourisme/histoire-commune/petites-histoires-rues-schaerbeek. On trouve également des sites explicatifs de noms de rues dans de nombreuses villes étrangères. 32. Voir <http://www.monument.irisnet.be/fr/protoc/inventaires.htm> 33. Rapport du Collège, 10/11/1958, transmis pour information au conseil communal, 2.12.1958 (Archives communales de Saint-Josse). 34. R. BAETEN, R. MOERS, C. THEUS, *Mijn kleine oorlog – Ma petite guerre. In st(r)aat van oorlog – Sentiers de guerre(s). Gewone mensen praten over Wereldoorlog II – Des gens comme vous et moi parlent de la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles/Brussel, 2007. 35. Voir, par exemple, le site bel-memorial.org, consacrés aux monuments et autres éléments de patrimoine consacrés à la mémoire de Belges décédés lors de conflits armés ou encore le site <http://www.praats.be/> consacrés aux héros et martyrs de la Seconde Guerre (consultation : avril 2012).



À partir de 2009, des pavés de mémoire (10x10 cm) sont inaugurés dans des communes bruxelloises. Ici à Schaerbeek, sur le trottoir du 99 avenue du Diamant. Ces pavés rappellent la persécution des Juifs, thème absent de la toponymie traditionnelle.
(Photo Léon Noël, www.bel-memorial.org)

pédagogique, certaines écoles utilisent les pistes des monuments ou de la toponymie pour sensibiliser les élèves à des événements d'histoire locale.

Mais plus largement, les inscriptions toponymiques ne sont qu'un aspect de stratégies mémorielles. Elles ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de démarches et d'initiatives plus larges. Aujourd'hui, ces inscriptions appartiennent largement au passé, ce qui ne signifie pas pour autant que les communes ne puissent pas mener des politiques plus systématiques d'identification des noms de rues sous peine de voir les faits ou les personnes honorées sombrer définitivement dans l'oubli à l'heure où disparaissent les derniers témoins et où la mobilité urbaine fait le reste.

À l'heure actuelle, d'autres pistes sont explorées tels les "pavés de la mémoire" : ces pavés, dont l'initiative vient d'Allemagne, constitue une autre façon de rendre hommage à d'autres victimes du nazisme, largement oubliées par la toponymie traditionnelle. Ces *Stolpersteine*³⁶, création de l'artiste berlinois Gunter Demnig (°1947), sont de petits dés de béton ou de métal de 10 cm de côté enfoncés dans le sol. La face supérieure, affleurante, est recouverte d'une plaque de laiton honorant la mémoire d'une victime du nazisme³⁷. On peut considérer qu'il s'agit d'une véritable alternative à la toponymie saturée de l'espace bruxellois. Ces pavés sont en outre utilisés pour rendre hommage à des victimes oubliées jusqu'ici. En région bruxelloise, il en existe

actuellement sur le territoire d'Anderlecht, de Bruxelles-Ville, d'Etterbeek, de Forest, de Molenbeek, de Saint-Gilles, de Schaerbeek et d'Uccle³⁸. Il y en a également à Liège et à Saint-Trond. À Anvers, leur installation fait débat tant au sein du forum des organisations juives que de la part des autorités de la ville. Jusqu'à présent, ce sont surtout des victimes des persécutions raciales auxquelles il est rendu hommage, mais d'autres catégories de victimes pourraient se les approprier. L'initiative émane de particuliers, dans le cas présent d'organisations juives qui ont reçu un accueil favorable auprès des autorités communales concernées. Il s'agit là de la déclinaison la plus récente dans l'espace public de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

IX. Conclusions

Sur base de ces recherches, la question de l'inscription des guerres dans la toponymie bruxelloise peut, nous semble-t-il, être divisée en quatre aspects : l'héritage de la Première Guerre, la place de Bruxelles en tant que capitale mais aussi en tant qu'expression du pouvoir local, les choix mémoriels et, enfin, la question du rôle (ou de l'absence) de l'État.

L'héritage de la Première Guerre

D'avantage que n'importe quelle autre période, les guerres ont marqué de leur empreinte la toponymie bruxelloise : aucune autre période, aucun autre enjeu historique

36. Pluriel du terme *Stolperstein* qui signifie en fait *obstacles* (traduction littérale : pierres d'achoppement, pierres sur lesquelles on peut trébucher). 37. Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Stolpersteine> (consultation : avril 2012). 38. Voir <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/673542/dix-neuf-paves-en-memoire-de-la-shoah.html>.

n’y occupe une telle place. Mais, des deux guerres, c’est sans conteste la Première qui l’emporte. Cet enracinement de la Seconde Guerre dans un contexte préexistant dépasse manifestement le simple cas de la toponymie comme le démontrent par ailleurs clairement, dans leur récente synthèse, Bruno Benvindo et Evert Peeters. Comme pour d’autres dimensions mémorielles, l’empreinte de la Première Guerre est tellement présente sur le plan de la toponymie que la terminologie utilisée pour la Seconde lui est largement empruntée, qu’il s’agisse de qualifier les héros, les victimes voire l’hommage à la “Patrie”, la lutte pour la liberté. Certains de ces thèmes s’enracinent même dans un plus vaste passé qui s’inscrit dans la construction identitaire de l’État belge. Les autorités locales n’ont, au bout du compte, guère innové après la Seconde Guerre, se laissant largement inspirer par les pratiques issues de la Première même si la nature des deux conflits se distingue de manière fondamentale. Ce constat n’est en rien spécifique aux communes bruxelloises. De toute évidence, le rituel commémoratif de la Seconde Guerre ne brille pas par son originalité. Mais alors que pour d’autres aspects – les monuments par exemple – il est possible de procéder par “superposition” ou ajout (les victimes de la Seconde Guerre étant ajoutées à celles de la Première), un tel emboîtement est plus problématique sur le plan toponymique, sauf à considérer que des intitulés suffisamment vagues ou larges dans leur acception peuvent couvrir des héros, des déportés ou des victimes des deux guerres.

Bruxelles capitale ou Bruxelles comme expression du pouvoir local ?

Certaines communes font des choix qui s’inscrivent résolument dans l’histoire globale du conflit, tandis que d’autres restent plus attachées à l’ancrage local même si ce dernier ne reflète en rien un engagement spécifique mais simplement le fait que des gens qui se sont engagés vivaient parfois par le hasard des choses sur ce territoire. L’inscription toponymique passe en effet principalement par des hommages individuels, alors que l’histoire des communes en elles-mêmes en est largement absente. C’est toute la question des identités que les communes veulent valoriser : soit une identité locale avec un attachement aux héros ou à des phénomènes locaux (pas nécessairement historiques d’ailleurs), soit plutôt un profil de capitale avec des hommages collectifs qui transcendent les individus voire même les conflits. C’est toute la question de l’identité des faubourgs par rapport au cœur de la ville; cette question n’est pas propre à Bruxelles – elle se pose également dans d’autres capitales³⁹ – mais évidemment sa subdivision en dix-neuf communes autonomes la pose en des termes spécifiques. En tant que capitale, Bruxelles apparaît à la fois comme l’incarnation de la mémoire nationale – symbolisée par exemple par la colonne du Congrès –, mais aussi de la capitale et d’une multitude d’histoires locales. En fonction de leur degré d’urbanisation, de la force de leur identité propre, les communes vont inscrire chacune à leur manière ces trois dimensions identitaires : soit en les

39. Voir dans l’étude d’Elise Julien le cas de Paris et de Berlin dans l’entre-deux-guerres.

superposant, soit en privilégiant l'un ou l'autre de ces trois axes.

Le plus souvent, les discussions quant au choix à poser se concentrent au sein des collèges – sans doute plus francophones encore que ne le sont les conseils – mais malheureusement les débats n'en sont généralement pas retranscrits. On ne dispose donc souvent que d'un simple compte rendu des décisions. Au sein des conseils communaux, la volonté d'honorer les héros et les victimes est bel et bien présente, mais il y a davantage de propositions que de véritables décisions. Et si, dans un premier temps, l'idée est de rendre systématiquement hommage aux héros et aux victimes locales, force est de constater que, très rapidement, la volonté politique fait défaut. Lors des premiers conseils communaux, l'enthousiasme, la volonté d'action sont très manifestes mais rapidement le sujet perd de son importance. D'autres impératifs l'emportent. Dans la plupart des cas, s'il n'y a pas de changement, c'est généralement l'argument de la complexité de la procédure qui est invoqué. S'agit-il d'un alibi commode ? Au lendemain de la Seconde Guerre, il est manifeste que la procédure de changement est devenue plus complexe et plus lourde, en particulier pour les changements de noms existants. La question de l'ancrage local pose parfois aussi clairement problème : certains résistants n'ont vécu que peu de temps dans la commune concernée et d'aucuns de s'interroger dès lors sur la nécessité de leur rendre hommage en particulier.

Les choix mémoriels

La plupart des changements se font dans les cinq ans qui suivent la fin de la guerre, ce qui explique aussi cette rhétorique patriotique qui reste largement dominante ainsi que l'absence de la mémoire juive, marginale voire inexistante au sortir du conflit. Au-delà, les attributions liées à la Seconde Guerre se font plus rares. Il y a bien quelques hommages tardifs souvent liés à des volontés extérieures (familles, amicales d'anciens...) mais ils se retrouvent circonscrits dans des lieux qui ne perturbent pas la structuration de l'espace : un rond-point, un square, un pont, un clos...

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que la toponymie ne reflète pas l'évolution récente de la mémoire de l'Occupation. La toponymie n'est évidemment pas la seule manière d'inscrire la mémoire de la guerre dans l'espace public. Elle ne peut donc à elle seule rendre compte de l'ensemble de la question. Cette mémoire ou plutôt ces mémoires se retrouvent en effet dans d'autres lieux voire sous forme de monuments, de dénominations de bâtiments, d'écoles, d'inhumations dans les pelouses d'honneur des cimetières voire, tout récemment, dans les "pavés de la mémoire".

Or, visiblement, il n'y a pas de corrélation manifeste entre la tendance politique d'une commune et sa préoccupation toponymique. C'est peut-être là l'un des enseignements les plus marquants et qui tranche avec d'autres recherches⁴⁰. Par contre, il y a bel et bien – et c'est prévisible – corrélation entre

40. Voir notamment M. BEYEN, "Alleen nog maar een straatnaam ?", *op.cit.*

l'urbanisation et la toponymie. Les communes les moins urbanisées au début du 20^e siècle sont celles qui, de manière générale, vont consacrer la plus large place à la mémoire des deux guerres. Ce mouvement, entamé dans l'entre-deux-guerres, se poursuit donc au-delà de 1944.

En tant que capitale, Bruxelles échappe en partie aux antagonismes mémoriaux qui dominent le paysage belge. La mémoire flamande y apparaît comme totalement absente dès lors que l'on s'intéresse à la toponymie, ce qui n'est sans doute pas une surprise compte tenu du fait que les communes bruxelloises apparaissent durant cette période – qui s'étend *grosso modo* de 1945 à 1970 – comme largement tenues en mains par les élites francophones. La mémoire dominante est celle de la bourgeoisie francophone bruxelloise, qui demeure très attachée au paradigme patriotique. Cette dimension explique sans doute aussi pourquoi la résistance y apparaît comme totalement désidéologisée, tous deviennent victimes de l'occupant au nom d'un idéal national. Ceux auxquels il est rendu hommage sont décédés du fait de l'occupant sans que l'on en sache beaucoup plus quant à la nature de leur engagement ou la dimension politique de leur combat. Et lorsque ce n'est pas l'occupant qui est directement incriminé, il est question de "traîtres belges à la solde de l'occupant" (square Camille Paulsen à Anderlecht, mai 1952), sans autre indication.

Le rôle (ou l'absence) de l'État

Certes, pour des raisons administratives, les communes se concertent pour éviter les doublons, mais elles le font par le biais d'une instance informelle, la Conférence des Bourgmestres. Le simple fait que cette pratique demeure largement laissée à la latitude des communes nous semble déjà révélateur en soi. Si l'on excepte l'initiative du VNV Romsée, secrétaire général de l'Intérieur durant l'occupation, on ne retrouve aucune trace directe d'immixtion de l'État dans les archives communales. Faut-il y voir un nouveau signe de cette absence de l'État dans le registre mémoriel, constat relevé par les recherches récentes⁴¹ ? En effet, même à travers la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, les interventions se font plutôt sur un mode mineur en ce sens que le message général est de pousser à faire le moins de changements possibles, d'éviter au maximum toute modification ou attribution qui pourrait faire l'objet d'une remise en cause ou d'une contestation ultérieure. À l'origine, cette Commission a d'ailleurs une vocation plutôt scientifique même si dès 1929, elle est invitée à se pencher sur la forme et l'orthographe des noms de lieux et des noms de rues. Mais ce n'est qu'à partir de 1972 que son avis conforme devient véritablement impératif. Mais comme en témoignent les rapports annuels de cette Commission, sa mission de contrôle des noms de rues reste purement consultative.

41. Voir B. BENVINDO & E. PEETERS, *op.cit.* et O. LUMINET, *op.cit.*

Cette absence de volonté étatique apparaît donc également par le biais de la toponymie. On peut certes longuement épiloguer sur le sacro-saint principe de l'autonomie communale⁴². Principe essentiel en droit public belge, il a cependant connu une évolution à tout le moins contrastée. Dans certains domaines, l'intervention de l'État s'est faite de plus en plus pressante au fil des décennies même si le succès n'a pas toujours été au rendez-vous. Dans le cas des communes bruxelloises, on peut notamment épingle la question linguistique. Depuis 1932, l'État central n'a eu en effet de cesse de marquer sa volonté de s'emparer progressivement des mécanismes de contrôle qui étaient jusqu'alors dévolus aux communes. Par contre, pour ce qui est des enjeux de mémoire, il faut souligner que l'absence de stratégie

générale sur le plan national ne pouvait que se traduire – et ce assez logiquement – par une grande liberté à l'échelon local. Mais pour pouvoir véritablement affiner ce constat, la recherche devrait être étendue à l'ensemble du patrimoine bruxellois hérité des deux guerres. Au-delà du patrimoine, il y aurait également lieu de s'intéresser aux pratiques les plus actuelles à l'heure où la préoccupation mémorielle semble bel et bien devenue une réalité intangible dans le cadre d'un nouveau paysage institutionnel où chaque entité fédérée utilise le passé comme source de légitimité. Les communes leur emboîtent-elles le pas et le font-elles de manière complètement autonome ou existe-t-il désormais une véritable politique de présence de la part des (nouvelles) autorités de tutelle ?

CHANTAL KESTELOOT (° 1963) est docteure en histoire de l'Université libre de Bruxelles où elle a soutenu, en 2001, une thèse de doctorat sur le mouvement wallon et Bruxelles de 1912 à 1965. Depuis 1992, elle fait partie de l'équipe permanente du CEGES. Elle y est aujourd'hui chargée de la direction du secteur Histoire publique et co-rédactrice en chef de la nouvelle RBHC-BTNG. Ses principaux centres d'intérêt portent sur l'histoire du mouvement wallon; la problématique bruxelloise; les mémoires de la guerre et l'histoire nationale; la problématique du nationalisme et des identités nationales.

42. Voir C. KESTELOOT, "Autonomie communale et spécificité bruxelloise : une première approche", in E. WITTE et alii, *De Brusselse gemeenten en het Brussels model / Les dix-neuf communes bruxelloises et le modèle bruxellois*, Brussel/Bruxelles, 2003, p. 495-510.